

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
16/12/16	16/12/16	2016-0462

1. Intitulé du projet

Création d'une aire d'accueil des gens du voyage à Saint Just en Chaussée

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
42° b)	Création d'une aire d'accueil de 8 emplacements (4 emplacements contenant chacun 2 places de caravanes et 4 emplacements contenant chacun 3 places de caravanes, soit un total de 20 places de caravanes sur l'aire d'accueil)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une aire d'accueil des gens du voyage, conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage dans l'Oise approuvé en juillet 2003.

4.2 Objectifs du projet

Afin de respecter la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, et conformément au plan départemental d'accueil des gens du voyage, un site a été retenu à Saint Just en Chaussée pour la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage par la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Cette aire permettra l'accueil de 8 emplacements soit 20 caravanes. Un bâtiment d'accueil ainsi que des modules sanitaires seront réalisés (un bâtiment sanitaire - double module - pour 2 emplacements).

Une voie d'accès sera créée afin de se connecter à la RD158.

Le terrain présentant un déclin vers le fond de la parcelle, l'aire sera aménagée en partie haute de celle-ci.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux d'aménagement comporteront l'amenée des réseaux et leur desserte sur la zone, la création des voiries et des emplacements, l'aménagement des espaces verts.

le projet prévoit également la construction :

- d'un bâtiment d'accueil comprenant un espace d'accueil, un local technique, des sanitaires pour le gardien.
- 4 bâtiments sanitaires bi-modules comprenant douches, WC, coin cuisine pour chaque emplacement.

Parmi les quatre modules, un module sera aux normes PMR

Un écran végétal sera aménagé conformément aux règles du PLU le long de la RD 916.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La gestion de l'aire sera réalisée en régie.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un permis d'aménager.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie des emplacements	4 * 150m ² + 4 * 225m ² , soit 1 500 m ²
Surfaces bâties	25 m ² pour le bâtiment d'accueil 4 * 20 m ² pour les modules sanitaire
Surface de voirie, trottoir et pourtour des batiments	environ 1 610 m ²
Surface imperméabilisée	Soit environ 3 215 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue Auguste Bonamy
60130 SAINT JUST EN CHAUSSEE

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 26 ' 27 " 0

Lat. 49 ° 29 ' 49 " 9

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain cultivé jusqu'à la vente de la parcelle à la Communauté de Communes. Parcelle laissée en l'état en attendant la réalisation de l'aire d'accueil.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

PLU approuvé le 04 mai 2007 ; zone 1AUe.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Depuis l'acquisition de la Communauté de Communes, le terrain est en friche.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Évacuation des eaux usées dans le réseau existant</p> <p>Gestion des eaux pluviales par infiltration dans le milieu naturel après traitement par la végétation (noue végétalisée)</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le programme défini répond à un besoin recensé concernant ce type d'habitat et à une obligation s'imposant aux collectivités. Le site d'implantation de l'aire a été ainsi identifié dans le schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage.

L'aménagement de l'aire sera concentré sur la partie haute de la parcelle au plus proche de la RD158, un aménagement paysager sera créé sur le reste de la parcelle, celui-ci tiendra compte de la démarche "Zéro Phyto" initiée par la Communauté de Communes.

Le projet de création d'une aire d'accueil a fait l'objet d'une première demande de cas par cas F-022-14-P-0040 le 27 novembre 2014. Cette demande avait fait l'objet d'une décision en date du 30 décembre 2014 imposant la réalisation d'une étude d'impact.

Depuis cette première demande, le projet a évolué (modification du plan de masse) et des études environnementales ont été réalisées. Ces dernières ont démontré l'absence de zones humides au droit du projet.

Cette nouvelle demande pourrait donc amener l'Autorité Environnementale à reconsidérer l'opportunité de la réalisation d'une étude d'impact dans le cadre du permis d'aménager, notamment au regard du faible impact sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude environnementale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Beauvais

le

16 décembre 2016

Signature

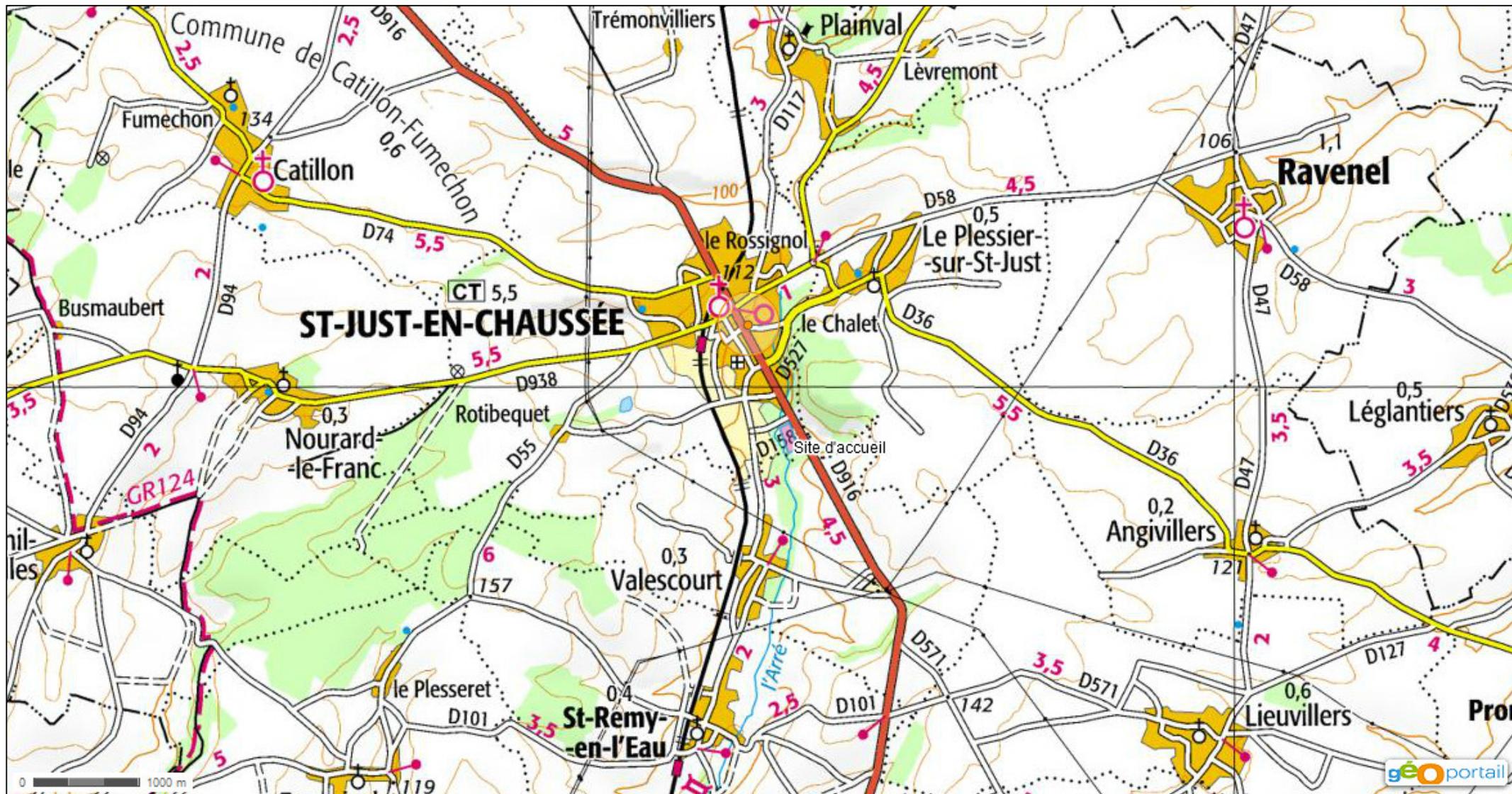
pu

Jean Michel BOUILLOT
Directeur Général

JM Bouillot

Société d'Aménagement de l'Oise
SAO
36 Avenue
Tél : 03 44 03 27 99

SAO
aménagement de l'Oise
aménagement
Beauvais - Bâtiment A
BEAUVAIS
Tél : 03 44 03 27 99



© IGN 2014 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 26' 13.2" E
 Latitude : 49° 29' 55.4" N

Le site d'accueil du projet est localisé en rose sur la carte

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE DU 16 DECEMBRE 2016





Photo du site depuis la RD 158

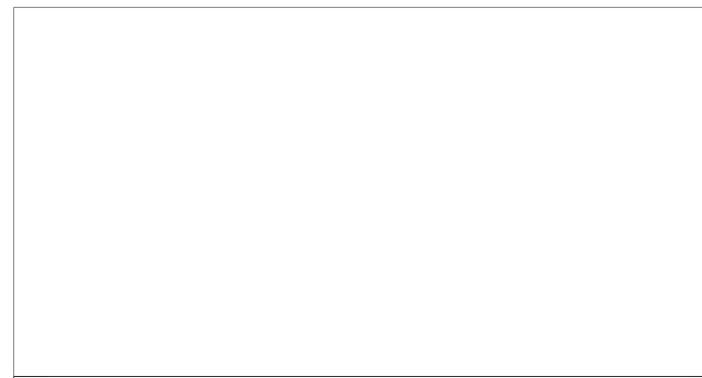


Photo de la RD 158 (le site d'étude est situé à gauche derrière l'alignement d'arbres)



Photo du carrefour entre la RD158 et la RD 916





MAITRISE D'OUVRAGE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU PICARD
 140 rue Verte
 60130 LE PLESSIER SUR SAINT JUST
 Tél : 03 44 78 70 02
 Fax : 03 44 78 72 91

NATURE DE L'OPERATION
**REALISATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL
 DES GENS DU VOYAGE A SAINT JUST EN CHAUSSEE**

MAITRISE D'OEUVRE

A7 AMENAGEMENT
 Résidence Le Belvédère
 Bâtiment D - 2ème Etage
 Rue Jules Barni
 80 000 AMIENS
 Tel: 03.22.72.70.37
 Fax: 03.22.72.78.44

FOLIUS
 Architectes Paysagistes -
 Urbanistes
 970 rue du Ménépart
 76190 Ste-Marie-Des-Champs
 Tel: 03.02.35.95.55
 Fax: 03.02.35.65.47

AUTRE-INTERVENANTS

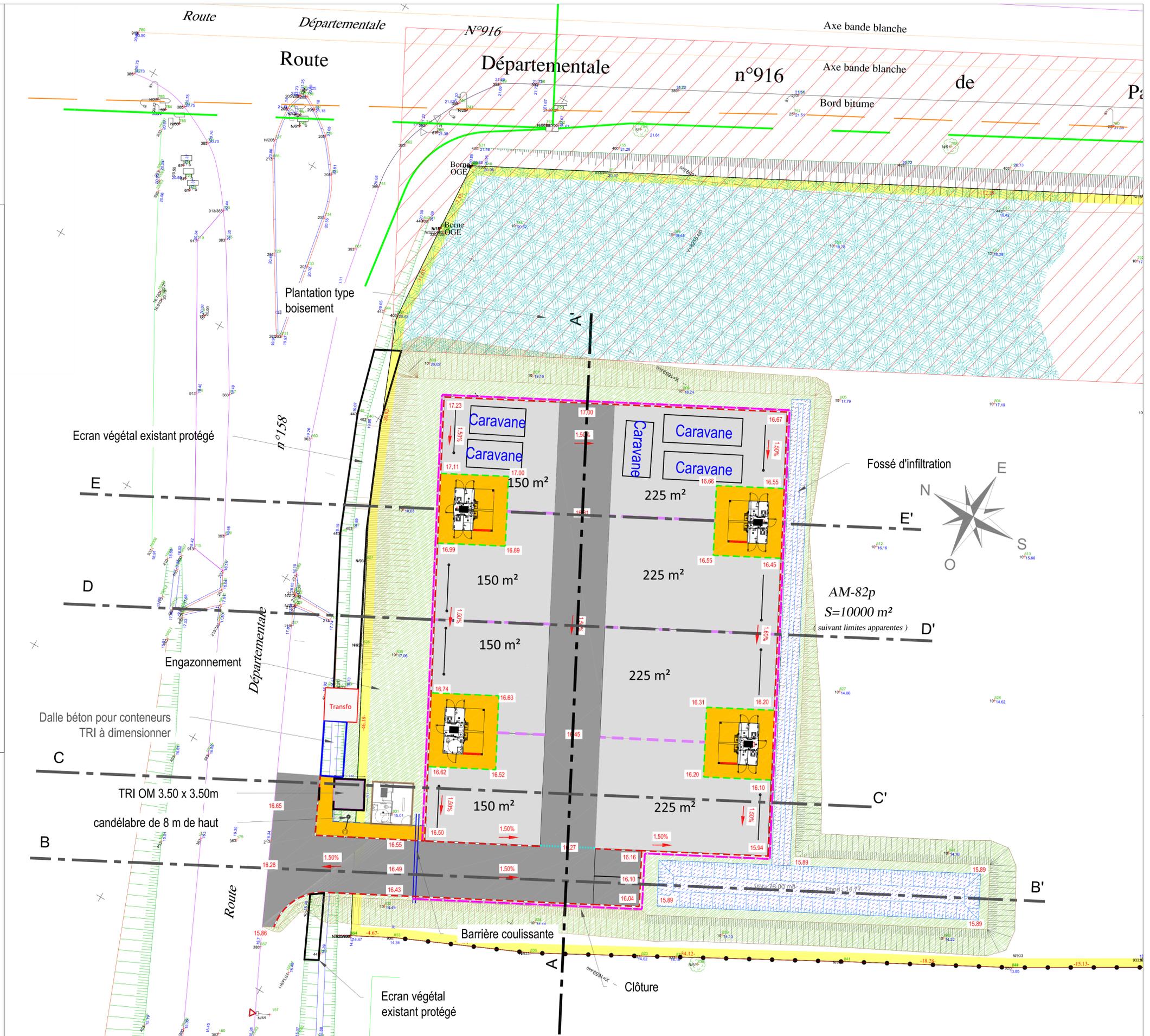
**PLAN D'AMENAGEMENT ET
 ALTIMETRIE**

EMETTEUR

ELEMENTS DE MISSION										N° AFFAIRE	FICHER	PLAN	INDICE	ECHELLE (S)
DIA	EP	ESQ	AVP	PRO	DCE	ACT	DET	EXE	AOR					
											PL 2		B	1/200

CE DOCUMENT REPRESENTE LA PROPRIETE DE A7 AMENAGEMENT TOUTE REPRODUCTION TOTALE OU PARTIELLE PAR DES TIERS DOIT FAIRE L'OBJET D'UN ACCORD PREALABLE DE A7 AMENAGEMENT

- LEGENDE**
- Parcelles béton balayé Variante : enrobé en BBSG 0/10
 - Voirie et stationnement en enrobé en BBSG 0/10
 - Engazonnement
 - Cheminement en enrobé Option: Béton désactivé
 - Bordure T1 0 à 15cm de vue
 - Caniveau CC1
 - Bordure T2
 - Bordure double pente
 - Bordurette P1
 - Clôture
 - Local Om/Tri
 - Boisement
 - Bâtiment d'accueil
 - Portail
 - Bâtiment sanitaire
 - Muret brise-vent
 - Vent dominant



MAITRISE D'OUVRAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU PICARD
 140 rue Verte
 60130 LE PLESSIER SUR SAINT JUST
 Tél : 03 44 78 70 02
 Fax : 03 44 78 72 91

NATURE DE L'OPERATION

REALISATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL
 DES GENS DU VOYAGE A SAINT JUST EN CHAUSSEE

MAITRISE D'OEUVRE

A7 AMENAGEMENT
 Résidence Le Belvédère
 Bâtiment D - 2ème Etage
 Rue Jules Barri
 80 000 AMIENS
 Tel: 03.22.72.70.37
 Fax: 03.22.72.78.44

FOLIUS
 Architectes Paysagistes -
 Urbanistes
 970 rue du Minéral
 76190 Ste-Marie-Des-Champs
 Tel: 03.02.35.95.55
 Fax: 03.02.35.65.47

AUTRE-INTERVENANTS

PLAN DE L'EXISTANT
 ET LIMITE PROJET

EMETTEUR

ELEMENTS DE MISSION										N° AFFAIRE	FICHER	PLAN	INDICE	ECHELLE(S)
DIA	EP	ESQ	AVP	PRO	DCE	ACT	DET	EXE	AOR					
											PL 1	B	1/200	

CE DOCUMENT RESTE LA PROPRIETE DE A7 AMENAGEMENT TOUTE REPRODUCTION TOTALE OU PARTIELLE PAR DES TIERS DOIT FAIRE L'OBJET D'UN ACCORD PREALABLE DE A7 AMENAGEMENT

